

Bilan annuel de l'action de la Drac dans le département de l'Ariège (09)



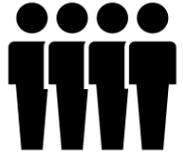
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Foix, Ariège (09)

L'Ariège, c'est...



153 000 habitants
dont **39 000** jeunes entre 3 et 18 ans



Un taux de chômage **supérieur de 9 %** à la moyenne nationale (7,3 %)



Un taux de pauvreté de **18,5 %** qui dépasse la moyenne nationale (14 %)



89 euros culture par habitant

6 musées de France

8 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

4 contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

4 quartiers politiques de la ville (QPV)

9 petites villes de demain (PVD)

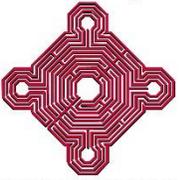
1 parc naturel régional (PNR)

1 territoire éducatif rural (TER) du département qui comporte un volet culture

Préfet du département : Simon Bertoux

Présidente du conseil départemental : Christine Téqui

Le territoire ariégeois est **essentiellement rural**, avec des zones de montagne parfois enclavées. **90 %** de la population vit dans des communes de **moins de 10 000 habitants**. La frontière avec l'Espagne et Andorre fait de la zone un bassin de vie, dans le prolongement des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Le département a récemment subi **une crise profonde de l'emploi** : certains cœurs de ville doivent se restructurer et plusieurs projets de rénovation urbaine sont en cours, notamment à Lavelanet.



On dénombre en Ariège pas moins de **232 monuments historiques (MH)** inscrits et classés. Parmi les dossiers importants accompagnés par l'État, les châteaux de Lagarde et de Foix (propriété du département) font l'objet d'un suivi particulier. Des travaux pluriannuels sont également envisagés sur l'ancienne cathédrale de Mirepoix et des études sont en cours d'engagement sur la cathédrale de Pamiers. L'État accompagne en outre les **travaux de sécurisation et mise en valeur** envisagés sur divers châteaux appartenant à des collectivités (Foix, Montségur, Roquefixade, etc.). La Fondation du patrimoine a lancé un appel aux dons autour de la Maison ronde de la ville, classée MH. Le Château Terride à Mirepoix a pour sa part gagné le loto du patrimoine.

De nombreux objets stockés au sein de l'hôpital et de l'ancien Carmel de Pamiers sont par ailleurs protégés au titre des MH. Un guide pratique des aides à la restauration a été élaboré par le conseil départemental, bel outil d'orientation pour les collectivités et les particuliers. Des échanges ont régulièrement lieu sur le château de Lagarde dans la commune éponyme.



Le château de Roquefixade

Patrimoine

Archéologie

La spécificité de l'Ariège sur le plan archéologique est la présence de **nombreuses et remarquables grottes ornées**. À Tarascon-sur-Ariège, le travail conjoint de la Drac et du conseil départemental devrait permettre d'aboutir à la **protection MH** de la grotte de Fontanet (dont les systèmes de fermeture ont fait l'objet de dégradations récentes, rapidement réparées grâce au bénévolat de l'association de spéléologie locale).

Les **grands chantiers d'archéologique programmée** en cours concernent les secteurs du Mas-d'Azil, de la grotte du Portel et du site des Costes à Tourtouse pour la préhistoire ancienne, de Saint-Lizier, du château de Labarre à Foix et du site du Castelminier à Aulus, pour les époques antiques et médiévales.

En matière **d'archéologie préventive**, le service régional de l'archéologie assure les prescriptions et le suivi de divers chantiers, notamment sur les secteurs de Foix, Saverdun, Montaut, Mazères, Saint-Girons et Pamiers.

Des **Journées de l'archéologie**, projet inédit dans le département, ont été instaurées pour la première fois en avril 2022 en collaboration avec le conseil départemental et reconduites avec succès cette année.



L'Ariège compte **six Musées de France**, dont la responsabilité scientifique incombe essentiellement à la conservation départementale : le musée départemental (château de Foix), le musée du textile et du peigne à corne (Lavelanet), le musée de la préhistoire du Mas-d'Azil, le musée de la forge (Montgailhard), le musée d'archéologie de Montségur, le musée du palais des Évêques de Saint-Lizier. Le musée d'Ardouin (Mazères) conserve des collections Musée de France mais n'a pas l'appellation.



Le château de Foix qui abrite les collections du musée départemental de l'Ariège

Un bien ariégeois est déjà inscrit au **patrimoine mondial de l'Unesco** (tronçon de Saint-Lizier intégrant le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ») et **deux candidatures ont été déposées** : le château de Montségur, partie du bien « Système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^e - XIV^e siècles) », et **une candidature transfrontalière** avec l'Andorre et l'Espagne, sous l'appellation « Les témoignages matériels de la construction de l'État des Pyrénées : la co-principauté d'Andorre », dont le château de Foix est une composante. Le travail est engagé concernant l'élaboration du futur plan de gestion de ce bien en série, comptant au total 12 monuments répartis entre les trois États. Des délégations françaises et andorranes ont déjà mené des travaux prospectifs conjoints, notamment archéologiques, sur les sites concernés.



Le château de Montségur, candidat au patrimoine mondial de l'Unesco

Patrimoine

Espaces protégés



On compte **un Pays d'art et d'histoire** en Ariège, celui des Pyrénées Cathares, correspondant aux délimitations des communautés de communes Pays d'Olmes et Pays de Mirepoix. Cette dernière a voté en 2023 l'acquisition de l'ancien palais épiscopal de Mirepoix afin d'y installer le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Mirepoix s'est également récemment dotée d'un **Site patrimonial remarquable** (SPR).

Le service régional de l'archéologie suit également de près le projet de réserve naturelle souterraine de l'Ariège. Il intervient dans le cadre de la rédaction du décret de création des espaces protégés afin de garantir l'éventualité et la poursuite de recherches scientifiques dans les territoires et cavités concernées.



Maisons à colombages, Mirepoix

Création et action culturelle

Action culturelle et territoriale

Les dépenses culturelles des collectivités territoriales ariégeoises s'élèvent à **89 euros par habitant**. Le département dispose **d'acteurs culturels qui se distinguent par leur engagement et la qualité des projets menés**, à l'exemple des associations Mima dans le secteur de la marionnette ou « Autres directions » qui porte un espace culturel mobile, Le Bus, autour des arts visuels.

La Drac accompagne, par ailleurs, les initiatives « Pierres de Gué, scènes d'Aude et d'Ariège » et « Maaax », projet de coopération culturelle interdisciplinaire réunissant Mima, Arlésie (espace consacré au spectacle vivant en Arize-Lèze), Art'Cade (scène de musiques actuelles) et Ax Animation (régie culturelle centrée sur les arts de la rue et du cirque en Haute-Ariège).

L'Ariège accueille en outre **2 ateliers de fabrique artistique**, l'un à Saverdun (en art plastiques) et l'autre à Sainte-Croix-Volvestre (Les Bazis, en danse) qui devrait faire l'objet d'une convention au titre du **Fonds d'innovation territorial** en 2023.



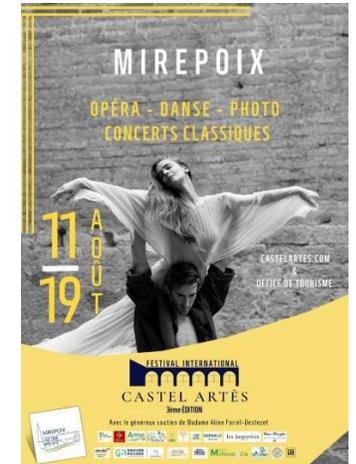
Le secteur de la marionnette au cœur du département ariégeois

Création et action culturelle

Action culturelle et territoriale

Un **projet d'espace culturel de centralité** situé à Saint-Girons, inscrit au CPER et porté par la communauté de communes Couserans-Pyrénées (CCCP) est également en cours intégrant l'ensemble des acteurs du territoire. Un contrat territoire lecture (CTL) et une convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle (CGEAC) courent également sur ce territoire.

Enfin, 8 festivals sont soutenus par la Drac en Ariège, soutien dont le financement se répartit entre crédits du fonds festival, du dispositif « Été culturel » et de droit commun, pour un montant global d'environ **105 000 €**. Dans le cadre du fonds spécifique au plan festival, les deux festivals soutenus sont Mima, à Mirepoix parmi les 11 conventions triennales engageant l'État à une aide de **50 000 € par an** auprès des certains festivals de la région se distinguant pour leur action structurante sur le territoire ; et le festival des Grands chemins à Ax-les-Thermes (25 000 €). D'autres festivals, plus petits, sont soutenus par ailleurs : un festival de cinéma : Résistance (Foix), le Ti'stival (Couserans), Feuilles d'automne et Festipoche (Verniolle), le festival lyrique Remp'art (Tourtouses) et Castel Artes, danse et art lyrique (Mirepoix).



Création et action culturelle

Création

L'Estive, scène nationale, déploie **30 % de sa programmation en itinérance** sur l'ensemble du territoire ariégeois et en partie dans l'Aude au titre du projet « Pierres de gué ». Son programme « Ressources » fait aussi circuler du matériel géré par la scène nationale au bénéfice du département. Une réflexion est par ailleurs en cours sur la rénovation énergétique de ses bâtiments. La scène de musiques actuelles (Smac) Art'CADE rayonne sur l'ensemble du territoire et travaille en lien étroit avec ses autres acteurs. Le conservatoire à rayonnement intercommunal de Foix doit accéder prochainement au classement départemental, et, comme le cinéma, doit intégrer un projet de création d'un complexe culturel inscrit au contrat de plan État-Région (CPER) et dont le permis de construire vient d'être déposé. La structure portant Mima, festival mettant à l'honneur l'art de la marionnette, est actuellement accompagnée en vue de l'obtention du récent label « Centre national de la marionnette » (label lancé fin 2021 par le ministre de la Culture).

À la différence d'autres départements de la région, l'Ariège ne dispose pas encore de centre d'art départemental, malgré des intentions portées par l'association Caza d'Oro, au Mas d'Azil, lieu d'accueil en résidences d'artistes et de critiques d'art. Le conseil départemental a confié en outre à cette structure la mission de coordonner les autres initiatives dans le domaine des arts visuels.

En 2023, un partenariat avec le Frac Occitanie Toulouse et Montpellier a par ailleurs permis d'accueillir des œuvres provenant des collections publiques en dialogue avec le petit **patrimoine rural et montagnard**.



Création et action culturelle

Industries culturelles et créatives

L'Ariège compte **11 librairies** (mais aucune labellisée Librairie indépendante de référence (LIR) et **78 bibliothèques**. Un **contrat départemental lecture** (CDL, 2022-2024) soutient notamment l'accompagnement de la mise en place du nouveau **portail numérique** fédérant la lecture publique de l'Ariège, qui sera mis en service en 2024 et dont l'investissement a été soutenu par la dotation générale de décentralisation (DGD) bibliothèques en 2021.

Deux **contrats territoire lecture** (CTL) sont en vigueur, avec :

- la **communauté de commune Couserans-Pyrénées** (2022-2024, après 2019-2021), destiné à harmoniser le service à la population suite à la révision de la carte intercommunale de 2017. Sur ce territoire, la rénovation et le déploiement de la médiathèque de Saint-Girons dans le Palais des Vicomtes reste attendu ;
- la **communauté d'agglomération Foix-Varilhes** (2021-2023, second CTL en projet pour 2024-2026), destiné notamment à accompagner la rénovation de la médiathèque centrale de Foix.



11 librairies et 78 bibliothèques comptées en Ariège

Création et action culturelle

Industries culturelles et créatives

12 équipements cinématographiques sillonnent l'Ariège. La scène nationale de l'Estive exploite, quant à elle, un circuit itinérant de **12 points de projection**, qui dessert les petites communes rurales isolées dans la montagne. Son rôle est central pour la diffusion des films Art et essai et de cinématographies autres que française ou d'Amérique du Nord. En tout, **8 complexes** sont classés **Art et essai** ainsi que le circuit itinérant pour un montant total de subventions de **78 000 euros du Centre national du cinéma et de l'image animée** en 2023. **Trois projets de construction de complexes cinématographiques** sont en cours (à Foix et Saint-Girons) ou en réflexion (Pamiers).

Un festival important se déroule à Foix tous les ans, « Résistances », organisé par Regards Nomades. Il est soutenu par la Drac pour son travail en direction des **publics en situation de handicap sensoriels** et pour **plusieurs projets de médiation culturelle**. En 2023, une aide complémentaire de la Drac sur le festival lui-même a été dégagée.

L'Estive est le partenaire des **actions d'éducation à l'image** en Ariège. Elle coordonne les dispositifs nationaux « École et cinéma » et « Collège au cinéma » et l'enseignement de spécialité cinéma du lycée Gabriel-Fauré de Foix. Le dispositif « Maternelle au cinéma » a vu le jour à la rentrée scolaire de septembre 2023.

En termes de **médias de proximité**, la chaîne de télévision locale sur internet la « Télé buissonnière » bénéficie d'une aide de l'État au titre des médias d'information sociale de proximité, rayonnant sur tout le département, des zones rurales isolées aux zones urbaines inscrites en politique de la ville. Elle est conçue par l'association « Caméra au poing », en partenariat avec les habitants.



Création et action culturelle

Pass Culture et micro-folies

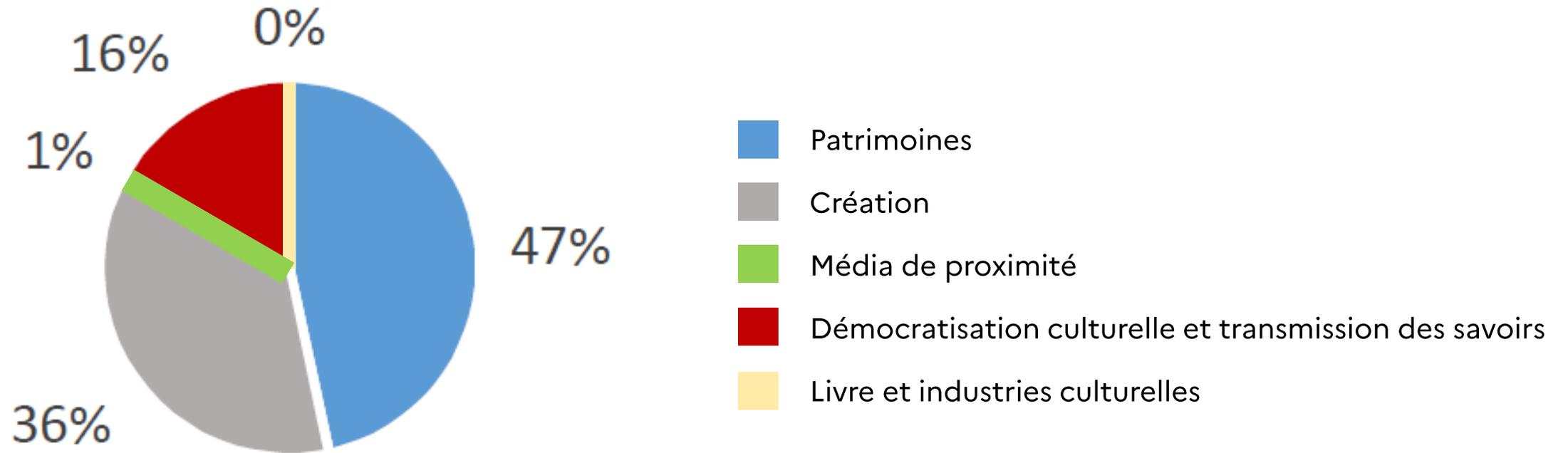
En Ariège, le pass Culture compte **3 900 bénéficiaires** actuels. Le taux de couverture des plus de 18 ans est de **89 %**, **37 %** pour les moins de 18 ans ; **86 structures** sont inscrites sur le dispositif, pour **246 200 offres créées**. Les principales structures de territoire sont parties prenantes. Toutes les grottes et musées du département ont été inscrits tout récemment sur le dispositif. La tendance d'utilisation est différente des autres départements : le livre et le cinéma sont moins présents mais on dénombre davantage d'achats d'instruments de musique. La part collective est dotée de **200 000 €**, pour **160 actions** proposées par **18 structures**.

2 projets de Micro-Folies sont par ailleurs en cours d'élaboration en Ariège, à Saverdun et Saint-Girons.



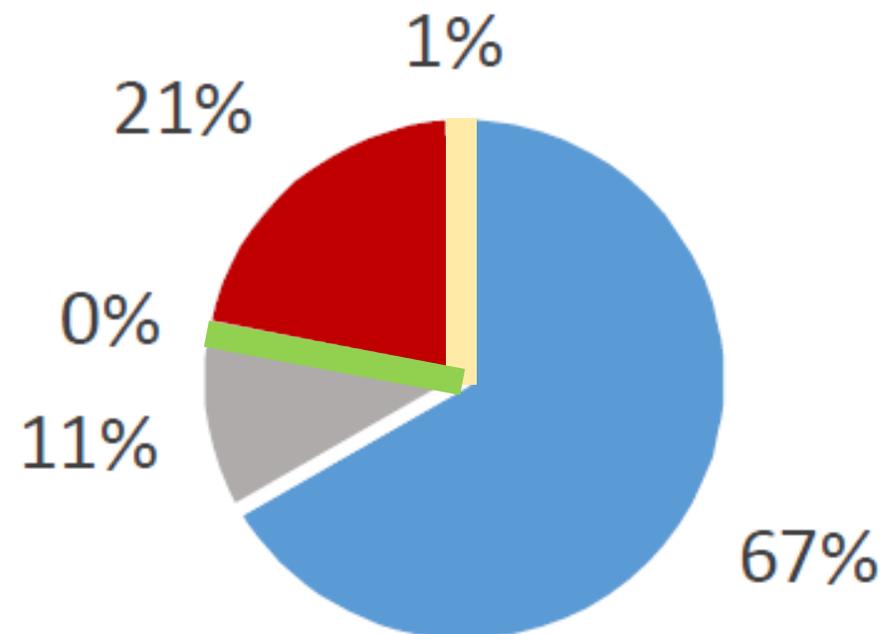
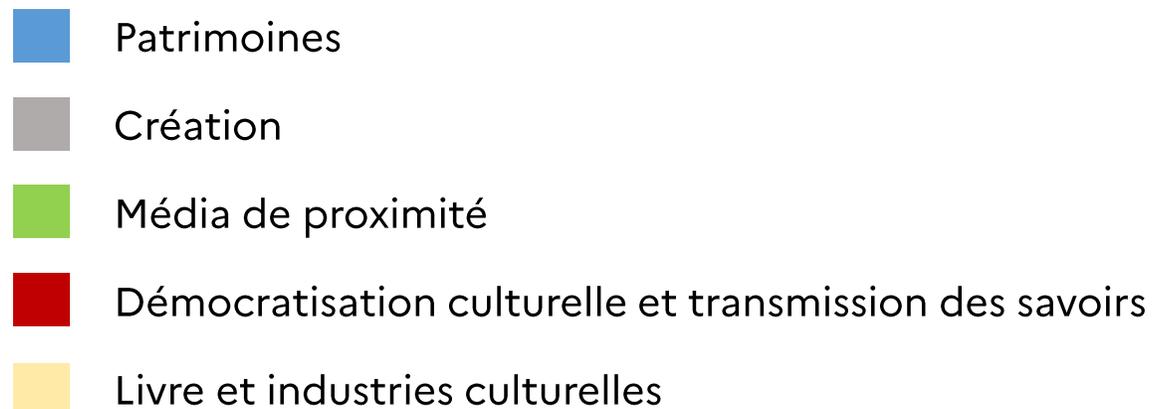
Budget

Répartition des crédits par programme



Budget

Nombre de projets par programme



Budget

Subvention moyenne par programme

